



Strasbourg, le 19 juin 2007

RL-BU(2007)3

**RESEAU EUROPEEN D'ECHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES  
RESPONSABLES ET LES ENTITES CHARGES DE LA FORMATION DES  
MAGISTRATS**

**(RESEAU DE LISBONNE)**

**Site Internet du Réseau de Lisbonne: [www.coe.int/lisbon-network](http://www.coe.int/lisbon-network)**

**SIXIEME REUNION DU BUREAU  
Palais de l'Europe (salle 17), Strasbourg, 13 avril 2007**

**RAPPORT DE REUNION  
établi par le Secrétariat**

1. Le **Bureau** du Réseau européen d'échange d'informations entre les responsables et les entités chargés de la formation des magistrats (Réseau de Lisbonne) a tenu sa sixième réunion le 13 avril 2007 au Palais de l'Europe à Strasbourg, sous la Présidence de M. Jorma HIRVONEN (Finlande).
2. Etaient également représentés les membres du Bureau :
  - M. Jacques HAMAIDE (Belgique)
  - Mme Véronique MALBEC (France), accompagnée de Mme Charlène DUQUESNAY, stagiaire à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)
  - M. Mihai SELEGEAN (Roumanie)
  - Mme Irina VOYTYUK (Ukraine).

Le Bureau salue particulièrement ses deux nouveaux membres: Mme VOYTYUK et M. HAMAIDE.

3. A l'invitation du Bureau, Mme Daniela PIANA, Professeur Assistant au Département de Sciences Politiques et de Sociologie de l'Université de Florence (Italie) présente une communication sous le point 7 de l'ordre du jour.
4. L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau, figure en Annexe au présent rapport.

#### **Information par le Président et le Secrétariat**

5. Le Président du Bureau et le Secrétaire du Réseau de Lisbonne informent le Bureau de leur participation à la Table Ronde Régionale du Programme CARDs, tenue à Durres, Albanie, les 8 et 9 février 2007, qui a réuni les Ecoles de la Magistrature des Balkans de l'Ouest (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, « l'ex République yougoslave de Macédoine », Monténégro, Serbie). Le Président y a animé un Groupe de Travail sur « Coopération internationale et mise en réseau des institutions de formation judiciaire au sein du Réseau de Lisbonne » et le Secrétaire du Réseau y a présenté la dimension, la stratégie et les buts du Réseau de Lisbonne.
6. Le Bureau désigne M. Mihai SELEGEAN pour le représenter lors du Séminaire qui se tiendra à Amman, Jordanie, du 14 au 17 mai 2007 dans le cadre du Programme Euromed Justice de la Commission Européenne.
7. Le Bureau note qu'une Conférence sera organisée par l'Ecole des Greffes de la Roumanie en octobre 2007, en vue notamment de créer un Réseau européen pour les Greffiers de Justice.
8. Le Bureau est informé par le Secrétariat de ce que le Réseau /son Président pourrait être approché par le Centre de Formation pour les juges et procureurs de Pologne, en vue de demander une assistance au Réseau pour la mise en œuvre de son premier programme de formation initiale. Il note que le Secrétariat le saisira d'une éventuelle demande dans ce sens.

**Préparation de la 9<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 10 – 11 octobre 2007)**

9. Le Bureau marque son accord pour une articulation des travaux de la 9ème réunion plénière qui soit similaire à celle de la précédente réunion plénière et charge le Secrétariat de poursuivre la préparation de la réunion dans ce sens.

10. S'agissant du Tour de Table qui sera tenu lors de la réunion plénière, le Bureau est d'avis de suivre les précédents quant à son déroulement. Cependant, il est convenu que la lettre d'invitation que le Secrétariat adressera aux participants devra inciter ceux-ci à éviter les communications trop formelles et les inviter à concentrer leurs présentations lors du Tour de Table sur l'actualité récente de la formation judiciaire. Les lettres d'invitation devront également inviter les participants à faire état lors de la Table Ronde des suites éventuellement déjà réservées aux recommandations du Réseau afférentes à la formation du magistrat à interagir avec les parties, adoptées en 2006 lors de la 8ème réunion plénière.

11. Le Bureau **décide de l'intitulé suivant de la Session d'étude** : « Comment former le juge aux instruments du Conseil de l'Europe et à leur application ? ». Il prend note que ce thème général sera présenté par un membre du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) à identifier par le Secrétariat. Les sous-thèmes suivants sont évoqués :

- 1) Extradition, transfèrement des personnes condamnées, lutte contre la grande criminalité (notamment cyberspace, corruption, blanchiment de capitaux)
- 2) Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, et en particulier coopération transnationale en la matière
- 3) Utilisation des Recommandations du Conseil de l'Europe concernant le fonctionnement de la justice dans les structures de formation (par exemple «gestion du temps judiciaire»).

La Session d'étude devrait permettre de présenter ces instruments, d'identifier et de souligner leur importance pour les juges et d'examiner la question de savoir comment s'en servir dans la formation judiciaire au quotidien.

Le **Bureau** note que le domaine couvert par les trois sous-thèmes – qui pourront être présentés par les agents idoines du Conseil de l'Europe à identifier par le Secrétariat - est un peu vaste et charge le Secrétariat d'affiner l'approche des thèmes et de lui communiquer un projet de thèmes finalisé pour accord fin mai/début juin 2007.

12. Suite à la demande du Président, le Secrétariat indique qu'il va examiner la possibilité d'organiser des réunion de Groupes de Travail durant la réunion plénière.

#### **Possible renforcement du partenariat entre le Réseau de Lisbonne et le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)**

13. Le Bureau remercie son Président pour son document du 11 avril 2007 (RL/BU (2007)1, anglais seulement) "About the possible co-operation between the Lisbon Network and EJTN" et pour l'importante réflexion y contenue.

14. Le Bureau entend les communications du Président et du Secrétariat au sujet des récents développements de la coopération interinstitutionnelle entre le Conseil de l'Europe et le REFJ et prend note en particulier de ce que le REFJ jouit désormais du statut d'observateur aussi bien auprès de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ) qu'auprès du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE). Le Bureau note qu'à la suite des discussions tenues lors de divers contacts entre le Secrétariat du Conseil de l'Europe et le Secrétaire Général du REFJ, un projet de document (RL (2006)2 Prov) proposant un certain nombre de pistes de réflexion pour le développement des relations entre le Réseau de Lisbonne et le REFJ avait été adressé par le Secrétariat au Secrétaire Général du REFJ dès le mois de juin 2006, envoi suivi de celui d'une version révisée en octobre 2006. Le Bureau note qu'à l'issue d'un premier examen de ce projet de document par le Groupe de Travail « Relations extérieures » du REFJ, ce dernier a émis le souhait de pouvoir disposer sur le sujet d'un document adopté par le Bureau du Réseau de Lisbonne.

15. A l'issue de sa discussion sur ce point, le **Bureau** adopte sans modification le projet de document visé ci-dessus et convient en conséquence de le considérer comme un projet de document émanant du Bureau (référence RL/BU (2007)2 du 13 avril 2007). Il charge le Secrétariat de communiquer formellement ledit projet de document au Secrétaire Général du REFJ en priant celui-ci de bien vouloir le porter à la connaissance des instances compétentes du REFJ, en vue de recueillir leurs commentaires et propositions. En outre, le Bureau décide qu'il convient dans un premier temps de recueillir l'avis du REFJ avant d'envisager l'éventuelle création d'un Groupe de Travail commun Réseau de Lisbonne / REFJ tel que proposé par certains membres du Bureau et qui pourrait être chargé de poursuivre l'examen de cette problématique.

**Eventuels développements à réservé aux Avis du CCJE No 6 (2004) sur le procès équitable dans un délai raisonnable et le rôle des juges dans le procès, en prenant en considération les modes alternatifs de règlement des litiges et No 7 (2005) sur « justice et société »**

16. Le Bureau encourage les membres du Réseau de Lisbonne à examiner ces deux importants Avis du CCJE. L'un des membres du Bureau envisage la possibilité pour lui d'initier des discussions sur un futur forum du Site Internet du Réseau de Lisbonne (voir ci-dessous) sur la problématique « media et justice » contenue dans l'Avis No 7. Le Bureau est d'avis que, éventuellement nourrie par des échanges sur le forum, la problématique « media et justice » pourrait être provisoirement retenue comme thème principal de la 10ème réunion plénière du Réseau en 2008.

**Examen de la partie afférente à la formation des magistrats du Rapport de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ): « Systèmes judiciaires européens – Edition 2006 »**

17. Sous ce point de l'ordre du jour, Madame Daniela Piana (Italie), Professeur Assistant au Département de Sciences Politiques et de Sociologie de l'Université de Florence et membre du réseau de recherche chargé par la CEPEJ de mener une étude sur son rapport 2006, présente l'outil d'évaluation des formations judiciaires que son équipe est en train de développer, sur la base notamment des données existantes dans les institutions de formation. C'est pour elle l'occasion d'indiquer que

les interlocuteurs du réseau de recherche sont, selon les cas, les Ministères de la Justice, les Conseils Supérieurs de la Magistrature et les institutions de formation des magistrats. A l'issue de son échange de vues avec Madame Piana, le Bureau invite cette dernière à lui adresser copie de sa présentation powerpoint en vue d'éventuels commentaires de ses membres.

### **Présentation du nouveau Site Internet du Réseau de Lisbonne**

18. Le nouveau Site Internet du Réseau de Lisbonne est présenté par Madame Sandrine Marolleau, en charge de la communication pour le CCJE, la CEPEJ et le Réseau de Lisbonne. Outre la présentation générale des diverses rubriques du Site, elle fait part de statistiques qui montrent déjà, après seulement quelque trois mois de fonctionnement du nouveau Site, que les consultations sont en hausse. Le **Bureau** propose au Secrétariat de faire figurer sur le Site, non seulement les activités à venir organisées par le Réseau ou auxquelles il s'associe, mais également les récents événements passés auxquels le Réseau a été représenté (par exemple la Table Ronde Régionale du Programme CARDS tenue à Dürres – voir paragraphe 5 ci-dessus) ; le Bureau charge par ailleurs le Secrétariat de créer et de mettre en ligne un Forum sur le nouveau Site Internet du Réseau de Lisbonne.

### **Soutien du Réseau de Lisbonne à la seconde édition du Concours international sur la formation initiale, organisée par le Centre d'Etudes Judiciaires du Portugal, en coopération avec l'Institut National de la Magistrature de la Roumanie (Lisbonne, 24-29 septembre 2007)**

19. Le **Bureau** prend note avec satisfaction de ce que le Réseau de Lisbonne apportera son soutien à cet événement par le biais de :

- a. la participation de trois experts nommés par le Conseil de l'Europe (2 experts dans le jury Ethique et un expert dans le jury Droits de l'Homme); des membres du Bureau proposent les noms de Monsieur Raffaele SABATO et de Monsieur Giacomo OBERTO et le **Bureau** charge le Secrétariat de prendre l'attache de ces deux personnes pour vérifier leur disponibilité pour participer à cet événement.
- b. la mise à disposition du Site Web du Réseau de Lisbonne au Centre d'Etudes Judiciaires de Lisbonne pour toute information qu'il souhaite y faire paraître au moment qu'il jugera opportun.

Le Secrétariat exprime le souhait que, conformément à la proposition formulée dans le projet de document relatif au possible renforcement du partenariat entre le Réseau de Lisbonne et le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ) (document RL/BU (2007)2 - cf. paragraphe 15 ci-dessus), les prochaines éditions d'un tel concours soient de façon pérenne un événement commun Réseau de Lisbonne / REFJ.

## ANNEXE

### ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture de la réunion
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Information par le Président et le Secrétariat
- 4.** Préparation de la 9<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 10 – 11 octobre 2007)
  - a.** Articulation et ordre des travaux de la réunion plénière (Table Ronde sur le développement de la formation judiciaire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, Session d'Etude, relations avec d'autres instances du Conseil de l'Europe, relations avec le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ), élection de trois nouveaux membres du Bureau, etc..)
  - b.** Session d'Etude de la réunion plénière
    - i.** Décision à prendre par le Bureau sur le thème et les sous-thèmes
    - ii.** Identification des Rapporteurs
- 5.** Possible renforcement du partenariat entre le Réseau de Lisbonne et le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)
- 6.** Eventuels développements à réserver à :
  - a.** l'Avis No 6 (2004) du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) à l'attention du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur le procès équitable dans un délai raisonnable et le rôle des juges dans le procès, en prenant en considération les modes alternatifs de règlement des litiges
  - b.** l'Avis No 7 (2005) du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) à l'attention du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur « justice et société »
- 7.** Examen de la partie afférente à la formation des magistrats du Rapport de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ): « Systèmes judiciaires européens – Edition 2006 »
- 8.** Présentation du nouveau Site Internet du Réseau de Lisbonne
- 9.** Soutien du Réseau de Lisbonne à la seconde édition du Concours international sur la formation initiale, organisée par le Centre d'Etudes Judiciaires du Portugal, en coopération avec l'Institut National de la Magistrature de la Roumanie (Lisbonne, 24-29 septembre 2007)
- 10.** Questions diverses